

BAREME D'HONORAIRES TTC

En date du 04/12/2025



HONORAIRES TRANSACTION A LA CHARGE DU VENDEUR

Prix de vente	Pourcentage
De 0 € à 49 999 €	Forfait de 5000 €
De 50 000 € à 99 999 €	10%
De 100 000 € à 199 999 €	7%
De 200 000 € à 299 999 €	6%
A partir de 300 000 €	5%
Vente de fonds de commerce et cession de baux	12%

* Honoraires charge acquéreur dans le cadre d'une succession
*Honoraires charge acquéreur pour les fonds de commerce

HONORAIRES DE LOCATION A L'ANNÉE

Bailleur : 1 mois de loyer hors charges

Locataire : 11€/m² zone non tendue et 13m² en zone tendue

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE (Hors gestion de biens en locations saisonnières)

8,5 % du montant du loyer + charges

Assurances Loyers impayés : 2,3 % TTC des encaissements à la charge du mandant

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE DES BIENS EN LOCATIONS SAISONNIERES

Type de bien	Pourcentage
STUDIO	35%
T2	30%
T3	25%
MAISON T4 et +	20%

Achat - Vente - Location - Gestion - Location Saisonnière

SARL au capital de 2 000 € - 823 392 923 R.C.S. Bastia - Carte Professionnelle : Transaction et Gestion n°000023753 délivrée par la CCI de Bastia - Garantie : GALIAN, 89, rue de la Boétie 75008 PARIS - Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante